



**SOGART** Schweizerische Offiziersgesellschaft der Artillerie  
**SSOART** Société suisse des officiers de l'artillerie  
**SSUART** Società svizzera degli ufficiali dell'artiglieria  
**SSUART** Societad svizra dals uffiziers da l'artigliaria

## Message

### Utilisez le budget supplémentaire de l'armée pour renforcer l'artillerie !

Meierskappel, 04.05.2022 – **La Société Suisse des Officiers de l'Artillerie (SSOART) se félicite des initiatives parlementaires visant à augmenter progressivement les dépenses de l'armée à environ 7 milliards de francs par an. Toujours en accord avec la vision de la SSOART, il y a une augmentation de l'effectif cible de l'armée à 120 000 personnes. Cependant, en tant que société représentante des officiers de l'artillerie, la SSOART demande avec insistance et conviction que ces fonds supplémentaires soient également utilisés en particulier pour renforcer le système global de l'artillerie. Trop d'économies ont été réalisées sur ce système d'arme ces dernières années, et son efficacité n'a cessé de se réduire.**

La guerre en Ukraine montre à chaque instant qu'aucun pays ne peut être assuré de la pérennité de la paix et de la sécurité, cette dernière étant la condition fondamentale de la liberté et de la prospérité en Suisse. Par conséquent, SOGART appelle le Conseil fédéral, le Parlement et l'armée à renforcer ou développer les capacités suivantes dans le domaine de l'artillerie :

---

#### Acquisition d'un nouveau système d'artillerie à moyenne portée (jusqu'à 100 km)

---

Les obusiers blindés M-109 ont été acquis à partir des années 1970. Les exigences actuelles en matière de protection et de mobilité, de précision et de portée ainsi que de mise en réseau ne sont plus satisfaites par ce système. Un remplacement est absolument nécessaire pour pouvoir soutenir nos propres forces avec des moyens de feu indirecte. Il doit être possible d'atteindre des cibles avec une précision extrême (véhicules individuels) et également de pouvoir combattre des cibles de zone (comme par exemple des groupements de systèmes d'armes ennemis).

Le processus d'acquisition d'un nouveau système d'artillerie, qui a déjà été lancé, doit être poursuivi de manière cohérente et, si possible, accéléré. Les ressources financières doivent être augmentées de manière à ce que l'armée puisse se procurer un système d'artillerie complet. Cela comprend également un radar de trajectoire pour détecter les tirs ennemis, de nouveaux systèmes de conduite de tir et de direction des feux, des systèmes de mesure des conditions météorologiques, des instruments d'observation pour explorer les cibles (que ce soit au moyen de drones ou d'équipes d'observation terrestres, dites équipes d'observateurs avancés), des éléments logistiques protégés, des infrastructures de stockage de munitions et de carburant, et des simulateurs pour l'éducation et la formation à différents niveaux.

---

#### Approvisionnement supplémentaire en mortiers à courtes distances d'engagement (jusqu'à 10 km)

---

Avec le programme d'armement de 2014, le Parlement a approuvé l'achat de 32 systèmes de mortier mobiles de 12 cm pour remplacer les lances-mines lourds mis hors service en 2009, pour environ 404 millions de francs. Cela vient combler le manque de capacités en matière d'appui de feu direct à courte portée en faveur des bataillons de combat. Cependant, un total de 32 pièces de mortier de 12 cm n'est pas suffisant pour soutenir tous les bataillons blindés/mécanisés.

Des mortiers supplémentaires doivent être achetés afin de permettre à tous les bataillons blindés/mécanisés d'appuyer leurs actions avec leurs propres moyens de tirs indirects à courte portée (comme par exemple pour barrer des axes de manière efficace).

---

## Évaluation de l'artillerie à fusée de longue portée (plus de 100 km)

---

Dans les conflits modernes, l'agresseur essaie – au moins dans les premières étapes – d'obtenir des effets déjà à grande distance. L'artillerie conventionnelle utilisée en Suisse, associée aux ressources des forces aériennes, est la seule arme disponible dans ces ordres de grandeurs dimensionnels. Cependant, les avions de combat ne sont disponibles qu'en petit nombre et dépendent fortement des conditions météorologiques. Les frappes aériennes sont donc principalement menées contre des cibles clés qui sont hors de portée de l'artillerie. L'artillerie suisse n'a pas encore la capacité de tirer dans le cadre opératif.

L'évaluation d'un système d'artillerie à longue portée doit être lancée. En plus de la capacité de tirer dans le cadre opératif, il s'agit également de retirer notre artillerie au-delà de la portée du feu ennemi.

---

## Achat de différents types de munitions

---

La munition utilisée est déterminante pour l'effet au but. Il y a trois dimensions à considérer : la portée, la précision et la puissance explosive. En sus de l'obus d'exercice et de l'obus éclairant, il n'existe que deux types d'obus d'artillerie de 15,5 cm dans l'armée suisse. L'obus d'acier à effet limité contre les cibles blindées ainsi que la munition à tête chercheuse SMARt 155, qui n'est disponible qu'en petit nombre. Les obus à sous-munitions achetés entre 1988 et 1999 ont été interdits et éliminés avec la ratification de la Convention sur les armes à sous-munitions, ceci dû au taux élevé de ratés.

Dans le cadre du renouvellement des effecteurs (remplacement du M-109 et introduction des mortiers), il est impératif de se procurer des munitions permettant différents domaines d'application. L'artillerie doit avoir la capacité d'être utilisée avec des munitions conventionnelles contre des cibles à grande échelle, d'attaquer des cibles individuelles avec des munitions de précision ou de fournir un appui de feu dans un espace confiné tel que des rues étroites, avec des munitions à explosifs réduits.

---

## Renforcement de la capacité à durer et augmentation des effectifs dans l'artillerie

---

L'artillerie apporte une contribution cruciale au succès de chaque phase d'un conflit, que ce soit avec ses moyens d'observation, le combat d'ensemble par le feu (généralement en début de combat) ou l'appui direct par le feu pour les actions décisives de leurs propres unités combattantes. Au cours des dernières décennies, l'artillerie a été massivement réduite ou, comme l'artillerie de forteresse, même complètement abolie. Aujourd'hui, il n'y a que 4 groupes d'artillerie dans l'armée suisse.

L'artillerie doit être renforcée de manière à pouvoir être utilisée plus longtemps pendant une phase opérationnelle. En plus d'investir dans des véhicules, des munitions et des équipements supplémentaires, la relève doit également être améliorée. L'augmentation de l'effectif cible de l'armée à 120 000 militaires (actuellement 100 000) demandée par le Parlement doit être utilisée exclusivement pour renforcer le noyau de défense de l'armée, et donc aussi l'artillerie.

La Société Suisse des Officiers d'Artillerie (SSOART) est la société d'officiers dédiée aux officiers d'artillerie et à ce titre est membre de la Société Suisse des Officiers (SSO). Elle rassemble environ 800 membres de toutes les régions du pays, de tous les grades, du lieutenant subalterne à l'officier supérieur d'état-major, des officiers actifs et retraités, des femmes et des hommes. La SSOART a été fondée en 1984 et est une association indépendante au sens des articles 60 et suivants du CCS.

**Contact:** Lt Col EMG Florian Federer | Président SSOART | praesident@sogart.ch

*Traduction : maj EMG Jean Garnier*